Fiche de Données de Sécurité

RUST-OLEUM CORPORATION
* Trusted Quality Since 1921 *
www.rustoleum.com

1. Identification de la Préparation et de la Société / Entreprise

Nom:	LS 1X18.9L ROOF ALL SEASON - BRUSH	**Date de Révision:**	12/13/2022
Étiquette d'un Produit:	322133	**Société/Entreprise:**	6/14/2017
Utilisation Recommandée:	Roof Coating/black		
Société/Entreprise:	Rust-Oleum Canada (ROCA) 200 Confederation Parkway Concord, ON L4K 4T8 Canada	**Fabricant:**	Rust-Oleum Canada (ROCA) 200 Confederation Parkway Concord, ON L4K 4T8 Canada
Préparée par:	Service des Affaires Réglementaires		
Numéro de téléphone d´urgence:	24 Hour Hotline: 847-367-7700		

2. Identification des Dangers

Classement de la Préparation

Symboles du produit

Mention d'avertissement
Danger

Dangers spécifiques
96% du mélange constitué de composant(s) de toxicité aiguë inconnue.

MENTIONS DE DANGER SGH

Liquide inflammable, catégorie 3	H226	Liquide et vapeurs inflammables.
STOT, exposition répétée, catégorie 1	H372	Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

SGH étiqueter les conseils de prudence

P210	Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. NE PAS FUMER.
P233	Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
P260	Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/ aérosols.
P264	Se laver les mains soigneusement après manipulation.
P280	Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/ du visage.
P314	Consulter un médecin en cas de malaise.
P501	Éliminer le contenu conformément aux réglementations locales, provinciales, et les lois fédérales.
P303+P361+P353	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/Se doucher.

P370+P378	En cas d'incendie : utiliser un film d'alcool formant mousse, dioxyde de carbone , produit chimique sec , du sable sec ou brouillard d' eau pour éteindre .
P403+P235	Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.

Fiche de données de sécurité de prudence SGH

P240	Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception.
P241	Utiliser du matériel électrique/de ventilation/d'éclairage/antidéflagrant.
P242	Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles.
P243	Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.
P270	Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

3. Composition / Informations sur les Ingrédients

SUBSTANCES DANGEREUSES

Nom chimique	N° CAS	Wt.% Range	Symbols GHS	Phrases GHS
BITUME	8052-42-4	50-75	Indisponible	Indisponible
Solvant Stoddard	8052-41-3	10-25	GHS08	H304-372
Cellulose	9004-34-6	2.5-10	GHS06	H331
Hydrated aluminum magnesium silicate	12174-11-7	2.5-10	Indisponible	Indisponible
Kaolinton	1332-58-7	1.0-2.5	Indisponible	Indisponible
Nonane	111-84-2	0.1-1.0	GHS07	H332
Soufre	7704-34-9	0.1-1.0	GHS06-GHS07	H315-331
Composés de l'ion ammonium quaternaire, bis(alkyle de suif hydrogéné)diméthyles,	61789-80-8	0.1-1.0	Indisponible	Indisponible
Silice Cistalline	14808-60-7	0.1-1.0	Indisponible	Indisponible
Xylène	1330-20-7	0.1-1.0	GHS02-GHS07	H226-315-319-332

4. Premiers Secours

En cas de contact avec les yeux: Immédiatement tenir les yeux ouverts et rincer a l'eau abondamment pendant au moins 15 minutes. Obtenir des soins medicaux.

En cas de contact avec la peau: Laver a l'eau et au savon. Enlever les vêtements contaminés. Obtenir des soins medicaux si une irritation se developpe ou si elle persiste.

En cas d´exposition par inhalation: Transporter la personne a l'air frais. En cas d'arret respiratoire, pratiquer la respiration artificielle. En cas de gene respiratoire, donner de l'oxygene. Obtenir des soins medicaux immediatement. Si inhale', faire prendre l'air `a la personne atteinte. Si celle-ci ne respire pas, Appeler un me'decin.

En cas d´ingestion: En cas d'ingestion, consulter un médecin.

5. Mesures de Lutte contre l´Incendie

En cas d´incendie, les agents d´extinction préconisés sont : Mousse d'alcool, Dioxyde de carbone, Produit chimique sec, Sable Sec, Eau pulvérisée

RISQUES INHABITUELS D'INCENDIE ET D'EXPLOSION: Les contenants fermes peuvent exploser lorsqu'ils sont soumis a une chaleur extreme due a la montee de la pression. Garder les contenants hermetiquement fermes. Liquide et vapeurs combustibles. Aucun risque inhabituel d'incendie ou d'explosion n'a été noté.

PROCÉDURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE SPÉCIALES: Evacuer les lieux et combattre l'incendie a une distance securitaire. Utiliser un jet d'eau pour maintenir les contenants exposés à l'incendie. Les conteneurs peuvent exploser lorsqu'ils sont chauffés.

Risque spécial d'incendie et d'explosion (poussière combustible): Aucune information.

6. Mesures à Prendre en Cas de Dispersion Accidentelle

MESURES À PRENDRE SI LE MATÉRIAU EST LIBÉRÉ OU RENVERSÉ: Retirer toute source d'inflammation, ventiler la piece et ramasser le produit a l'aide d'un materiau absorbant inerte et d'outils ne provoquant pas d'etincelles. Eliminer le produit conformement aux reglements municipaux, provinciaux et federaux. Ne pas incinerer les contenants fermes.

7. Manipulation et Stockage

MANIPULATION: Se laver a fond apres avoir manipule le produit. Se laver les mains avant de manger. Retirer les vetements contamines et les laver avant de les reutiliser. Utiliser dans un endroit convenablement ventile. Suivre toutes les indications figurant sur la fiche de securite, meme lorsque le contenant est vide, car il peut encore contenir des residus. Eviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Eviter le contact avec les yeux, la peau et les vetements.

Entreposage : Garder les contenants hermetiquement fermes. Tenir loin de la chaleur, du materiel electrique, des etincelles et de la flamme nue. Éviter la chaleur excessive. Conserver dans un endroit sec et bien aéré. Garder le récipient hermétiquement fermé lorsqu'il n'est pas utilisé.

Conseils sur la manipulation sécuritaire de la poussière combustible: Aucune information.

8. Contrôle de l´Exposition / Protection Individuelle

Nom chimique	N° CAS	% en Poids Moins Que	ACGIH TLV-TWA	ACGIH TLV-STEL	OSHA PEL-TWA	OSHA PEL-CEILING
BITUME	8052-42-4	60.0	0.5 mg/m3	N.E.	N.E.	N.E.
Solvant Stoddard	8052-41-3	25.0	100 ppm	N.E.	500 ppm	N.E.
Cellulose	9004-34-6	10.0	10 mg/m3	N.E.	15 mg/m3	N.E.
Hydrated aluminum magnesium silicate	12174-11-7	5.0	1 mg/m3	N.E.	N.E.	N.E.
Kaolinton	1332-58-7	5.0	2 mg/m3	N.E.	15 mg/m3	N.E.
Nonane	111-84-2	1.0	200 ppm	N.E.	N.E.	N.E.
Soufre	7704-34-9	1.0	N.E.	N.E.	N.E.	N.E.
Composés de l'ion ammonium quaternaire, bis(alkyle de suif hydrogéné)diméthyles,	61789-80-8	1.0	N.E.	N.E.	N.E.	N.E.
Silice Cistalline	14808-60-7	1.0	0.025 mg/m3	N.E.	50 µg/m3	N.E.
Xylène	1330-20-7	0.1	20 ppm	N.E.	100 ppm	N.E.

Protection individuelle

CONTRÔLES D'INGÉNIERIE: Utiliser une enceinte de confinement, une ventilation locale ou autres mesures techniques afin de maintenir les niveaux de particules en suspension dans l'air sous les limites d'exposition recommandees. Creer une ventilation transversale en ouvrant toutes les portes et fenetres pour empecher l'accumulation de vapeurs.

PROTECTION RESPIRATOIRE: Un programme de protection respiratoire respectant les normes OSHA 1910.134 et ANSI Z88.2 doit etre suivi lorsque les conditions du lieu de travail necessitent le port d'un respirateur.

PROTECTION DE LA PEAU: Utiliser des gants pour eviter le contact prolonge avec la peau. Les gants en nitrile ou en neoprene peuvent offrir une protection cutanee suffisante.

Protection des yeux: Porter des lunettes de securite concues pour proteger contre les eclaboussures de liquides.

L'AUTRE MATÉRIEL DE PROTECTION: Consulter le superviseur de la sécurité ou l'hygiéniste industriel pour obtenir des conseils en ce qui concerne les types d'équipements de protection individuelle et leurs applications.

PRATIQUES HYGIÉNIQUES: Se laver a fond avec de l'eau et du savon avant de manger, de boire ou de fumer. Retirer les vetements contamines immediatement et les laver avant de les reutiliser.

Mesures d'ingénierie pour la poussière combustible: Aucune information.

9. Propriétés Physiques et Chimiques

Apparence:	Liquide	**État Physique:**	Liquide
Odeur:	Comme un solvant	**Seuil de l'odeur:**	N.E.
Gravité spécifique:	1.001	**pH:**	Non déterminé
Point de Congélation, °C:	Non Déterminé	**Viscosité:**	Non Déterminé
Solubilité à l´eau:	Pue	**Coéf de partition Octanol-Eau (Kow):**	Non Déterminé
Temp. de Décomposition, °C:	Non Déterminé		
Plage du point d'ébullition:	159 - 537	**Limites d'Explosivité, %vol:**	1.0 - 6.0
Inflammabilité:	Supporte la combustion	**Point d´éclair, °C:**	41
Taux d'évaporation:	Plus lent que l'Éther	**Température d'Auto-Inflammation, °C:**	Non Déterminé
Densité de Vapeur:	Plus lourd que l'air	**Pression de Vapeur:**	Non Déterminé

(Voir la section «Autres renseignements» pour la signification des abréviation)

10. Stabilité et Réactivité

Conditions à éviter: Aucune information.

Incompatibilité: Incompatible avec les oxydants forts, les acides forts et les alkalis forts.

Décomposition Dangereuse: La flamme produit l'irritation. Peut produire des fumées dangereuses quand c'est chauffé à décomposition comme dans la soudure. Les fumées peuvent contenir: monoxyde de carbone, anhydride carbonique, et formaldhyde.

Polymérisation Hasardeuse: Ne se produira pas dans des conditions normales.

STABILITÉ: Ce produit est stable dans des conditions normales de stockage.

11. Informations Toxicologiques

EFFETS DE SUREXPOSITION - CONTACT AVEC LES YEUX: La substance cause l' irritation modérée des yeux.

EFFETS DE SUREXPOSITION- CONTACT AVEC LA PEAU: La substance peut provoquer une legere irritation cutanee.

EFFETS DE SUREXPOSITION- INHALATION: Les concentrations elevees de gaz, de vapeurs, de brouillard ou de poussieres peuvent etre nocives si inhalees. Eviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Les concentrations elevees de vapeurs sont irritantes pour les yeux, le nez, la gorge et les poumons. L'inhalation prolongee ou excessive peut provoquer une irritation des voies respiratoires. Les constituants de ce produit comprennent de la poussière de silice cristalline qui, si elle est inhalable, peut provoquer une silicose, une forme de fibrose pulmonaire progressive. La silice cristalline inhalable est répertoriée par le CIRC comme cancérogène du groupe I (des poumons) sur la base de preuves suffisantes chez les humains exposés dans le cadre de l'activité professionnelle et de preuves suffisantes chez les animaux. La silice cristalline est également répertoriée par le NTP comme un cancérogène humain connu. Les constituants peuvent également contenir de la trémolite asbestiforme ou non asbestiforme ou d'autres silicates en tant qu'impuretés, et une exposition au-dessus au niveau « de minimus » à ces impuretés sous forme inhalable peut être cancérogène ou causer d'autres problèmes pulmonaires graves.

EFFETS DE SUREXPOSITION - INGESTION: Irritant pour le nez, la gorge et les voies respiratoires. Nocif si ingere.

EFFETS DE SUREXPOSITION - RISQUES CHRONIQUES: Des recherches ont etabli un lien entre la surexposition professionnelle repetee et prolongee aux solvants et les lesions permanentes du cerveau et du systeme nerveux. La surexposition au xylene a ete associee a des anomalies du foie, a des lesions des reins, des poumons, de la rate et des yeux, des troubles du systeme reproducteur, de meme qu'a l'anemie, chez des animaux de laboratoire. Les effets sur les humains incluent des anomalies du foie et du coeur.

VOIE(S) PRIMAIRE(S) D'ENTREE: Contact avec les yeux, Ingestion, Inhalation, Absorption cutanée, Contact avec la peau

Valeurs de toxicité aiguë
The acute effects of this product have not been tested. Data on individual components are tabulated below:

N° CAS	Nom chimique	LD50 par voie orale	LD50 par voie cutanée	Vapeur CL50
8052-42-4	BITUME	>5000 mg/kg Rat	>2000 mg/kg Rabbit	>25
8052-41-3	Solvant Stoddard	N.E.	>3000 mg/kg Rabbit	25
9004-34-6	Cellulose	5000 mg/kg Rat	>2000 mg/kg Rabbit	>5.8 mg/L Rat
1332-58-7	Kaolinton	5500 mg/kg	>5000 mg/kg Rat	25
7704-34-9	Soufre	>3000 mg/kg Rat	>2000 mg/kg Rabbit	>9.23 mg/L Rat
61789-80-8	Composés de l'ion ammonium quaternaire, bis (alkyle de suif hydrogéné)diméthyles,	>9850 mg/kg Rat	>2000 mg/kg Rat	>180 mg/L Rat
14808-60-7	Silice Cistalline	5500 mg/kg Rat	5500	100 mg/L

N.E. - Non-Établi

12. Informations Écologiques

INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES: Le produit est un mélange des composantes indiquées.

13. Considérations Relatives à l´Élimination

Elimination: Eliminer le produit conformement aux reglements et ordonnances municipaux, provinciaux et federaux. N'incinérez pas les récipients fermés.

14. Informations Relatives aux Transports

	National (USDOT)	International (IMDG)	Aérien (IATA)	TDG (Canada) - FRENCH
Numéro UN:	N.A.	1999	1999	N.A.
Nom UN::	Non réglementé	Peintures, Vernis, Diluants	Peintures, Vernis, Diluants	Non réglementé
Classe de danger :	N.A.	3	3	N.A.
Groupe d´emballage:	N.A.	III	III	N.A.
Quantité Limitée:	Non	Non	Non	Non

15. Informations Réglementaires

Réglementations Fédérales Américaines:

Catégorie de Risque CERCLA - SARA

Ce produit a été passé en revue catégories de risque selon EPA les promulguées sous les sections 311 et 312 de l'amendement de Superfund et de l'acte de Reauthorization de 1986 (le titre de SARA III) et est considéré comme, sous des définitions applicables, rencontrer les catégories suivantes:

Inflammable (gaz, aérosols, liquides ou solides), Specific target organ toxicity (single or repeated exposure)

Loi de Modification et de Nouvelle Autorisation du Superfund (LEP), Article 313

Ce produit contient les substances suivantes sujet aux conditions d'enregistrement de la section 313 du titre III de l'amendement de Superfund et de l'acte de Reauthorization de le partie 372 de 1986 et 40 CFR:

Nom chimique	N° CAS
BITUME	8052-42-4
Xylène	1330-20-7

Loi sur le Contrôle des Substances Toxiques

Ce produit contient les substances chimiques suivantes sujet aux conditions d'enregistrement de TSCA 12(b) si exporté des États-Unis:

Nom chimique	N° CAS
Nonane	111-84-2

Réglementations des États Américains:

DE LA PROPOSITION 65 DE LA CALIFORNIE

Attention: Cancer - www.P65Warnings.ca.gov.

16. Autres Informations

Evaluations HMIS

Santé:	2*	**Inflammabilité:**	2	**Risque physique:**	0	**Protection individuelle:**	X

Classements NFPA

Santé:	2	**Inflammabilité:**	2	**Instabilité:**	0

Les Composés Organiques Volatils: 242 g/L

CE DATE DE RÉVISION: 12/13/2022

MOTIF DE LA RÉVISION: Modification des Propriétés de la Substance et/ou du Produit dans la ou les Section(s):
02 - Identification des Dangers
03 - Composition / Informations sur les Ingrédients
05 - Mesures de Lutte contre l'Incendie
08 - Contrôles de l'Exposition / Protection Individuelle
09 - Propriétés Physiques et Chimiques
11 - Informations Toxicologiques
14 - Informations sur le Transport
15 - Informations Réglementaires
16 - Autres Informations
Seuil de Risque de Substance % Modifié
Changement du Marque des Substances Dangereuses
Énoncé(s) de Révision Modifié(s)

Légende: N.A. - Sans Objet, N.D. - Non Déterminé, N.E. - Non-Établi

Rust-Oleum Canada estime que, au mieux de ses connaissances, d'information et de conviction, les informations contenues ci-dessus soient exactes et fiables à la date de cette fiche de données de sécurité. Pourtant, parce que les conditions de manipulation, utilisez et l'entreposage de ce matériel est au-delà de notre contrôle, nous ne supposons aucune responsabilité ou de passif pour la blessure personnelle ou le dommage de propriété encouru par l'utilisation de ce matériel. Rust-Oleum Canada ne rend aucune garantie, exprimée ou implicite, à propos l'exactitude ou l'intégrité des données ou des résultats obtenu de leur utilisation. Tous matériels peuvent présenter des dangers inconnus et devraient être utilisés avec la prudence. L'information et les recommandations en cette fiche technique matérielle de sûreté sont offertes pour la considération et l'examen d'utilisateurs. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de déterminer la convenance finale de ces information et données et de se conformer à tous les international applicable, fédéral, état et lois locales et règlements.